



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 5 MARS 2024

Commission restreinte

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



RETOUR DES CHALLENGES CVO

SENIORS 1 - COUTELIER
AS ST OUEN L'AUMÔNE

U18 - CDM
SAINT BRICE FC

ANCIENS
GROSLAY FC

FUTSAL
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB

RETOUR DES CHALLENGES COMITÉ

SENIORS 2 - LESTRUHAUT
ARGENTEUIL RC

U16
ES HERBLAY

FUTSAL
MARCOUVILLE CITY CP

Nous vous informons que la date butoir est le lundi 25/03/2024, passée cette date une amende vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL - U14

Demi-finales du 6 avril 2024 à 15h – CVO U14

Match	Club	Club
1	SARCELLES AAS 1	ECOUEEN FC 1 ou AS ST OUEN L'AUMÔNE 1
2	FRANCONVILLE FC 1	ARGENTEUIL RC 1

Sarcelles AAS / Ecouen FC ou AS St Ouen l'Aumône

La rencontre est programmée le 13 avril 2024 à 15h.

COUPE DU COMITÉ - U14

Demi-finales du 6 avril 2024 à 15h – COMITÉ U14

Match	Club	Club
1	AS ST OUEN L'AUMÔNE 2	FRANCONVILLE FC 2 ou ST BRICE FC 3
2	SARCELLES AAS 4	CERGY PONTOISE FC 4 ou CERGY PONTOISE FC 2

Saint Brice FC 3 / Franconville FC 2 (quart de finale)

En raison d'un match de championnat, la rencontre est programmée le 10 avril 2024 à 19h.

AS St Ouen l'Aumône 2 / St Brice FC 3 ou Franconville FC 2

La rencontre sera programmée soit le 13 avril 2024 à 15h, soit le 17 avril 2024 à 19h, suivant le vainqueur du match précédent.

COURRIER CLUB

La commission remercie l'Entente MMB de sa candidature pour l'organisation des coupes du Comité du 9 mai prochain.

La commission remercie l'USM Bruyeres Bernes de sa candidature pour l'organisation des coupes du Comité du 9 mai prochain.

Une réponse sera donnée prochainement.